cité des sciences et industrie métiers

Solde de la taxe d'apprentissage 2021
formulaire de versement

La Cité des métiers est habilitée à recevoir 30% du solde de la taxe d'apprentissage (13 %), soit 3,9% de votre taxe d'apprentissage.

Ses actions sont dédiées à l'information et à l'orientation à destination des jeunes, des actifs et des entreprises.

Contact
Rafaël Ricardou
Chef de département Cité des métiers - Cité des sciences et de l'industrie
rafael.ricardou@universcience.fr
Tél. : 01 40 05 75 77

Formulaire de versement

Nom de la société _____
Adresse _____
_____
Numéro de siret _____

Nom _____
Prénom _____
Fonction _____
Téléphone _____ Mail _____

Déclare verser la somme de _____ €
en paiement du solde de la taxe d'apprentissage 2021.
Payée le _____ Par chèque n° _____
Banque _____

ou par virement bancaire

Joignez obligatoirement la copie de votre ordre de virement à votre formulaire de versement.

Fait à _____ le _____
(Cachet de la société)